

5 DEGRES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 85.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA BOURSE - 75002 PARIS
R.C.S : PARIS B 538 732 165
SIRET : 538 732 165 000 47
APE : 7112 B

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2025

Le trente septembre deux mille vingt cinq à neuf heures les actionnaires de la Société par Actions Simplifiée portant la dénomination 5 Degrès, au capital de 85.000 euros divisé en 85.000 actions nominatives de 1 euro chacune, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 538 732 165, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la société, sur convocation faite par la Présidence.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires, qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par la société Ingima Participations S.A. elle-même représentée par Altire SPRL, elle-même représentée par son administrateur Monsieur Christian Tufal.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés ou ayant adressé, dans le délai prescrit, des formulaires de vote par correspondance, possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un Directeur général,
- Nomination d'un Directeur général,
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE RESOLUTION – DEMISSION ET NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

La société Pulseone Partners, représentée par Monsieur Antoine Hannebicq, en sa qualité de Directeur Général, fait part à l'assemblée de sa décision de démissionner de ses fonctions dès ce jour.

L'Assemblée prend acte de cette décision.

Il est décidé de pourvoir à son remplacement et nommer la société JBO Investment, société par actions simplifiée, sise 16B de las Crozes à Pompertuzat (31450) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 903 527 091, représentée par Johan Olivier et ce à compter de ce jour et pour une durée illimitée.

Sa fonction sera exercée conformément à la loi et aux statuts. Sa rémunération éventuelle sera fixée ultérieurement et il aura le droit au remboursement des frais engagés dans le cadre de cette fonction sur présentation des justificatifs

JB GT

Monsieur Johan Olivier représentant la société JBO Investment, a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION - POUVOIR EN VUE DES FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et consigné au registre prévu par la Loi.

Ingima Participations SA
Représentée par Christian Tufal

A blue ink signature, appearing to be 'CT', written in a cursive style.

JBO Investment SAS
Représentée par Johan Olivier

A blue ink signature, appearing to be 'JO', written in a cursive style.